

aux exigences du programme ordinaire de construction, non plus qu'à celles du programme des travaux d'hiver qui était encore en vigueur à ce moment-là.

LES TRAITEMENTS AU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Question n° 2152—M. Coates:

Quels sont les noms et traitements du directeur général, du contrôleur et directeur du Centre national des arts?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada): M. G. H. Southam, directeur général, \$24,840; Centre national des arts (Nommé par décret, le 21 avril 1967); M. R. Montpetit, Contrôleur et directeur des finances.

J'apprends du Centre national des Arts qu'il n'a pas pour ligne de conduite de divulguer le traitement des membres de son personnel qui sont nommés par le conseil d'administration.

LES ENTREPOSEURS DE PRODUITS LAITIERS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SHEFFORD

Question n° 2159—M. Rondeau:

1. Quels sont les noms et adresses des entreposeurs de produits et sous-produits laitiers dans la circonscription de Shefford?

2. Quels furent a) les sommes payées par le gouvernement fédéral à chacun de ces entrepôts, au cours de chacune des dix dernières années, b) les sommes par livre payées par le gouvernement fédéral à chacun de ces entrepôts, au cours des dix dernières années, c) le nombre de livres total entreposées par chacun de ces entrepôts, au cours des dix dernières années?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. (i) Granby Locker Co. Ltd., Granby (Québec); (ii) Lawrenceville Cold Storage, Lawrenceville (Québec); (iii) Laiterie de Shefford, Lawrenceville (Québec); (iv) Co-opérative de Granby (Québec).

2. a) Seules sont disponibles les données de chacune des quatre dernières années, savoir:

	1968-1969	1967-1968	1966-1967	1965-1966
	\$	\$	\$	\$
(i)	—	—	611.09	10,498.19
(ii)	—	—	24,597.96	3,989.65
(iii)	39,509.41	33,284.93	36,464.71	59,055.83
(iv)	115,696.86	62,495.98	128,169.46	61,872.70

b) Les frais d'entreposage n'ont pas été déterminés à tant la livre, mais à tant la caisse ou le sac, avec un supplément de frais pour la manutention de chaque unité. On obtient la conversion estimative du coût par livre en divisant les totaux figurant à l'article 2 a), par le nombre de livres indiqué à l'article 2 c), ce qui donne: (i) 2.17 c.; (ii) 1.33 c.; (iii) 1.59 c.; (iv) 1.19 c.

c) Les données sont disponibles uniquement pour les quatre dernières années, soit: (i) 509,992 livres; (ii) 2,155,496 livres; (iii) 10,573,080 livres; (iv) 30,970,844 livres.

LE GROUPE SPÉCIAL AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Question n° 2165—M. Skoberg:

1. A-t-on constitué, au sein du ministère des Transports, un groupe spécial chargé d'étudier les fonctions et les responsabilités du Ministère et des autres organismes qui s'occupent des transports?

2. Dans l'affirmative, qui en sont les membres et quel est le mandat précis du groupe?

3. Quand prévoit-on que le rapport sera prêt et sera-t-il déposé à la Chambre?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): 1. Oui.

2. MM. John Gratwick, des chemins de fer Nationaux du Canada à Montréal, et Arthur Bailey, du Conseil du Trésor à Ottawa, sont coprésidents du groupe d'experts. M. James Douglas Fleck, vice-doyen de la faculté d'administration de l'Université York à Toronto, est également membre. MM. F. L. Worrall, D. G. Black, J. I. Carmichael et T. C. Porter y représentent le Ministère. Le groupe analyse le rôle du gouvernement dans le domaine des transports afin de définir les objectifs du Ministère et ses relations avec les autres ministères et organismes qui s'occupent des divers aspects des transports.

3. Le groupe d'experts doit terminer ses travaux cet automne et un rapport sera alors présenté au gouvernement. On n'a pas encore décidé de l'usage qu'on fera de ce rapport.